

La Ministre n'a plus qu'un mois pour rendre son devoir maison Sans carte élargie des lycées en éducation prioritaire pas de rentrée en janvier 2017 !



Un mouvement qui continue de s'amplifier et de s'élargir

- Une grève nationale le 29 novembre à nouveau très suivie : **1 000 manifestants** dans toute la France (à Dreux, Lille, Rouen, Paris et Marseille). Des agents, des élèves et des parents d'élèves ont rejoint le mouvement.
- A ce jour, **plus de 90 lycées issus de 14 académies** ont signé l'appel "Touche pas ma ZEP !".
- Un mouvement soutenu par une **intersyndicale nationale (CGT éduc'action, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNETAA-FO, SNFOLC, SNUEP-FSU, SUD éducation)**
- Une **couverture médiatique très large (presse écrite, télévisions, radios)** qui a permis de mettre en pièce une communication improvisée du Ministère.

Les réponses de la Ministre demeurent inacceptables

Des indemnités et des bonifications pour les mutations vouées à disparaître dès la rentrée 2020. La prorogation jusqu'à cette date relève d'une "clause de sauvegarde" signifiant en fait la fin de tout dispositif d'éducation prioritaire dès la rentrée 2020.

Des promesses fumeuses sur les moyens. La ministre annonce vouloir « *maintenir les moyens pour les lycées de l'éducation prioritaire* »... Or aucun décret, aucun texte réglementaire n'a jamais garanti ces moyens, et depuis 2015, la catégorie « lycée d'éducation prioritaire » a disparu des textes. Le maintien de moyens inexistant, il fallait l'inventer !

Les 450 postes annoncés : une belle arnaque. Cette annonce ne concerne que la seule rentrée 2017 et relève donc de l'exception, très loin de notre demande de moyens pérennes. Par ailleurs, l'attribution de ces postes aux "*lycées les plus défavorisés*" ne renvoie à aucune catégorie juridique. Le cabinet du Ministère s'est d'ailleurs refusé à préciser la liste des lycées concernés. Deux certitudes : les lycées qui n'ont jamais eu aucun label en seront d'emblée exclus, et ces postes supplémentaires ne serviraient qu'à pallier les insuffisances liées à la hausse démographique.

Toujours pas de carte élargie de l'éducation prioritaire. La Ministre renvoie cette question à un éventuel (et plus qu'incertain) prochain quinquennat, ce qui est totalement inacceptable ! **La publication de cette carte a en effet été annoncée officiellement en 2014 par Vincent Peillon**, alors Ministre de l'éducation nationale, qui réagissait – déjà ! – à la mobilisation des lycées qui demandaient à intégrer l'éducation prioritaire (**Voir BO du 5 juin 2014**). **Plus de deux ans et demi pour rendre son devoir maison, ça commence à faire un peu long !**

Ultimatum pour la Ministre : grève reconductible dès janvier pour gagner

Fort succès de la mobilisation : **chaque jour de grève pousse le ministère à céder sur un plan** : les indemnités, les points de mutation... Pour la première fois le 28 novembre, la ministre a fait des annonces sur les moyens. Cette dernière prend conscience de l'urgence de la situation et de sa responsabilité pour une sortie de crise. **Il nous faut insister encore et instaurer un dernier rapport de force pour qu'elle franchisse le dernier pas et réponde favorablement à notre principale revendication : la publication d'une carte élargie de lycées en éducation prioritaire avec un label garantissant des moyens pérennes (effectifs par classe limités, maintien des dédoublements et de tous les projets, vie scolaire...) et le maintien définitif des indemnités et des bonifications pour les mutations.** Nous voulons une carte élargie regroupant tous lycées en Éducation Prioritaire (ex-ZEP, Politique de la ville, APV, ECLAIR, Zone violence, Zone sensible, Ambition Réussite, DERS, Plan Espoir Banlieues...) ou qui devraient légitimement en relever.

Le collectif "Touche pas ma ZEP !" a donc lancé un ultimatum à la Ministre.

Si elle ne répond pas à nos demandes, il n'y aura pas de rentrée en janvier 2017.

Un préavis de grève reconductible national est déposé par les organisations syndicales.

Toutes et tous en grève à partir du 3 janvier !

Appel à tous les personnels des lycées en éducation prioritaire "Touche pas ma ZEP !"

Loin de la com' ministérielle sur une pseudo volonté de revitaliser l'éducation prioritaire, les décisions se succèdent qui signent sa destruction programmée. Les collèges et les écoles sont nombreux à découvrir des moyens en forte baisse par rapport à la rentrée 2015 alors même qu'ils ont conservé le label REP : "REP+ = Rien En Plus !".

Quant aux lycées, après avoir sans cesse repoussé la publication d'une liste des lycées maintenus en éducation prioritaire, Najat Valaud-Belkacem vient dans un récent courrier* au député d'Asnières-sur-Seine Sébastien Piétrasanta d'annoncer leur sortie de tout dispositif dès 2017, y compris pour les lycées professionnels.

L'argument avancé par la ministre est celui de la priorité donnée à la scolarité obligatoire dans la refondation de l'éducation prioritaire. Pourtant le ministère continue bien d'afficher comme un de ses objectifs principaux d'en finir avec les 150000 jeunes sortants chaque année sans diplôme du système scolaire. Or **la difficulté scolaire ne s'arrête pas à 14 ans ! Comment expliquer alors la décision de supprimer en lycée les moyens supplémentaires liés à l'éducation prioritaire ?**

La première conséquence sera la dégradation des conditions d'enseignement et de réussite des élèves de ces lycées accueillant une majorité d'élèves issus de milieux défavorisés : hausse des effectifs par classe, baisse de l'offre d'options et des cours en demi-groupe, etc. Cela signifiera aussi une dégradation des conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, les personnels perdront leur prime ZEP et leurs bonifications pour les mutations. Cette dégradation des conditions d'enseignement et de la rémunération entraînera une rotation accrue des équipes pédagogiques mettant en péril le travail en équipes essentiel à la réussite des élèves dans ce type d'établissement.

Nous contestons la sortie des lycées relevant de l'éducation prioritaire. **Nous exigeons la mise en place d'un statut et d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées avec la garantie d'effectifs limités, de moyens supplémentaires et de compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels, assurant ainsi la stabilité des équipes.**

Plusieurs lycées ont déjà décidé de se mettre en grève dès la rentrée 2016 si des engagements fermes n'étaient pas pris par le ministère.

Premiers signataires : les personnels mobilisés des lycées Joliot-Curie, Paul Langevin, Louise Michel et Claude Chappe de Nanterre (92), Prony d'Asnières-sur-Seine (92), Léonard de Vinci de Bagneux (92), Guy de Maupassant, Anatole France et Claude Garamont de Colombes (92), Galilée de Gennevilliers (92), Michel-Ange et Charles Petiet de Villeneuve-la-Garenne (92), La Tournelle de La Garenne-Colombes (92), René Auffray de Clichy-la-Garenne (92), Maurice Genevoix de Montrouge (92), Paul Painlevé de Courbevoie (92), Voilin de Puteaux (92), Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93), Jacques Feyder d'Epinay-sur-Seine (93), Jacques Brel et Denis Papin de La Courneuve (93), Marcel Cachin de Saint-Ouen (93), Maurice Utrillo de Stains (93), Jean Rostand de Villepinte (93), Louise Michel de Bobigny (93), Paul Eluard et Frédéric Bartholdi de Saint-Denis (93), Eugène Delacroix de Drancy (93), Blaise Cendrars de Sevran (93), Germaine Tillion du Bourget (93), Wolfgang Amadeus Mozart Le Blanc-Mesnil (93), Jean-Pierre Timbaud et Henri Wallon d'Aubervilliers (93), Jean-Baptiste Clément de Gagny (93), Langevin-Wallon et Gabriel Péri de Champigny-sur-Marne (94), Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi (94), Arago de Villeneuve-St-Georges (94), Champlain de Chennevières-sur-Marne (94), Armand Guillaumin d'Orly (94), Honoré-de-Balzac de Mitry-Mory (94), Jules Michelet de Fontenay-sous-Bois (94), Jacques Brel de Choisy-le-Roi (94), Jean Macé de Vitry-sur Seine (94), Nadia et Fernand Léger, Jean Jaurès, Julie-Victoire Daubié et George Braque d'Argenteuil (95), Simone de Beauvoir et Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse (95), Romain Rolland de Goussainville (95), Jean-Jacques Rousseau et de la Tourelle de Sarcelles (95), de Bezons (95), Pierre Mendès-France de Villiers-le-Bel (95), Charles Baudelaire de Fosses (95), Edmond Rostand de Saint-Ouen l'Aumône (95), Le Corbusier de Cormeilles-en-Parisis (95), Maurice Eliot d'Epinay-sous-Sénart (91), Pierre Mendès-France de Ris-Orangis (91), Charles Baudelaire et Auguste Perret d'Evry (91), Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes (91), Jean Rostand de Mantes-la-Jolie (78), Camille Claudel de Mantes-la-Ville (78), Henri Matisse de Trappes (78), André Malraux de Montataire (60), Jules Uhry de Creil (60), Romain Rolland d'Amiens (80), Blaise Pascal de Forbach (57), Louis Armand de Chambéry (73), Gaston Darboux de Nîmes (30), Paul Langevin de Beaucaire (30), Toulouse-Lautrec et Georges Guynemer de Toulouse (31), Charles Mongrand de Port-de-Bouc (13), Victor Hugo, Frédéric Mistral, Camille Jullian, Saint-Exupéry, la Viste, l'Estaque et Denis Diderot de Marseille (13), Edouard Branly, Maurice Viollette et Gilbert Courtois de Dreux (28), Jean Moulin de Roubaix (59), Joliot-Curie d'Oignies (62), Alfred Kastler de Denain (59), Elie Faure de Lormont (33), Emile Béjuif de Bron (69), Jean-Baptiste Colbert du Petit-Quevilly (76), Hector Guimard de Paris (75)...

Avec le soutien des personnels mobilisés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) ou anciennement en Réseau de Réussite Scolaire (ex RRS) des collèges Moulin-Joly, Jean-Baptiste Clément et Gay-Lussac de Colombes (92), Romain Rolland de Bagneux (92), les Sablons de Viry Chatillon (91), St-Exépur de Villiers-le-Bel (95), Voltaire et Jean Lurçat de Sarcelles (95), Henri Matisse de Garges-lès-Gonesse (95), Marcel Pagnol de St-Ouen l'Aumône (95), Elsa Triolet de St-Denis (93), Barbara de Stains (93), Henri Wallon d'Aubervilliers (93), Vercors de Grenoble (38), de l'école maternelle Henri Wallon de Gennevilliers (92), des écoles élémentaires Jacques Decour A et B de Nanterre (92), de l'école maternelle Jacques Decour de Nanterre...

Avec le soutien de : UNSEN CGT éducation, UD CGT 91 et 92, SNEP-FSU 81, 82 et Versailles, SNES-FSU 85 et 92, SNUEP-FSU 75 et Versailles, FSU 60, fédération SUD éducation, CNT-SO, UNL, FCPE Asnières-sur-Seine, Bagneux, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne (92), Goussainville (95) et du lycée Paul Eluard de St-Denis (93)...

*La ministre répondait dans ce courrier en date du 27 avril 2016 au député qui relayait l'inquiétude des collègues du lycée professionnel Prony d'Asnières-sur-Seine (92) anciennement classé ZEP.